



RESTAURATION SCOLAIRE / MERCREDIS

A rendre impérativement pour le 15 juillet 2026

Tous les services débiteront dès le **mardi 1 septembre 2026**

Passé le 15/07, toute demande d'inscription ne sera prise en compte qu'à compter du 9 septembre 2026

Enfant Nom :		Prénom :	
Maternelle Saint-Exupéry		Élémentaire Centre	
Maternelle Croix-Bonhomme		Élémentaire Croix-Bonhomme	
Responsable de l'inscription :		Téléphone :	
Père	Mère	Tuteur(trice)	
Si garde alternée :	Semaine paire	Semaine Impaire	
Autre à détailler :			

Toute fréquentation à la restauration scolaire et/ou mercredis même occasionnelle, devra impérativement faire l'objet d'une réservation au préalable.

Le délai maximum de réservation doit se faire impérativement avant le jeudi 8h30 pour la semaine suivante.

R
é
s
e
r
v
a
t
i
o
n

Restauration scolaire 11h30 à 13h20	A compter du	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnelle
Régime alimentaire	Classique	Sans porc	Sans viande avec poisson		Végétarien sans viande et sans poisson	

MERCREDIS	A compter du	Chaque mercredi	Occasionnelle (délai de prévenance à respecter)
Journée complète (repas compris dans le tarif) Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 17h00 à 18h00			
Matin Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 11h30 à 12h15			
Matin avec repas (repas compris dans le tarif) Arrivée de 8h00 à 9h30, départ de 13h15 à 13h45			
Après-midi (goûter compris dans le tarif) Arrivée de 13h20 à 13h45, départ de 17h00 à 18h00			

Vous pouvez choisir une facturation à l'unité ou une mensualisation.

Forfait mensuel de 4 jours à 1 jour semaine : pas de déduction pour absence pour convenance personnelle.
Gain de 5 %.

A l'unité : modification en respectant le délai du jeudi 8h30 au plus tard pour toute la semaine suivante.

F
a
c
t
u
r
a
t
i
o
n

Facturation RESTAURATION SCOLAIRE et MERCREDIS (grilles tarifaires sur www.cormontreuil.fr , au guichet unique)	Paiement Restauration scolaire	Paiement Mercredis
A l'unité : ajout et suppression possible en respectant le délai de prévenance du jeudi avant 8h30.	Prélèvement Sur facture	Prélèvement Sur facture
Mensualisation : base fixe sur l'année scolaire (pas de déduction), gain de 5% du cout total, somme identique à régler tous les mois.	Prélèvement Sur facture	Prélèvement Sur facture



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e), _____ certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier unique et reconnais avoir mis à jour mes données sur le portail famille.

Reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements de fonctionnement des services pour lesquels je demande l'inscription de mon enfant et déclare en accepter toutes les modalités.

Les règlements intérieurs sont disponibles sur www.cormontreuil.fr ainsi qu'au guichet unique sur demande.

Pièces à joindre pour ouvrir l'accès aux activités périscolaires

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture...)

Copie du carnet de vaccination

Copie du jugement attestant du mode de garde (en cas de séparation) _____ inchangé

Assurance responsabilité civile des parents et attestation extrascolaire des enfants 2026-2027

Pièces permettant la tarification :

Avis d'imposition **2025** sur les revenus **2024** des personnes composant le foyer

Tarif maximum accepté (je ne transmets pas mon imposition)

RIB si mode de règlement par prélèvement _____ RIB *Inchangé*

Attestation aide aux temps libres de la CAF—Aide MSA pour les bénéficiaires

Fait à _____

Date _____

signature (s) _____

Date du dépôt :

Dossier complet

Dossier enregistré